



INFO SCOT

DANS CE NUMÉRO :

- L'édito** 1
- Les rendez-vous du SCoT** 1
- DOSSIERS** 2
 - Volet économique du SCoT
 - Avancement du Plan Climat 3
 - Conséquences du Grenelle sur les documents d'urbanisme 4
 - Rencontres nationales et interrégionales des SCoT
 - Infos utiles 4

LES RENDEZ-VOUS DU SCOT :

Bureau du SCoT :

- 12 septembre 2011 à 17h
Lieu : Salle des Villes Jumelles Hôtel de Ville d'Epinal

Comité Syndical :

- 26 septembre 2011 à 18h30 puis restitution du voyage dans le Vorarlberg à 19h30 à l'Amphithéâtre de Droit à Epinal (rue de la Maix)

Jour de la Nuit :

1^{er} octobre 2011

Semaine de la Fête de l'énergie :

Du 17 au 22 octobre 2011

Plan Climat

- Atelier de retour d'expériences du Vorarlberg :
Lundi 26 septembre 2011 de 14h30 à 17h30 : Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Epinal
- Groupe de travail sur les énergies renouvelables :
Mardi 15 novembre 2011 à 14h30 salle Brugirard à Xertigny (Place du 18 juin)

2 È M E S E M E S T R E 2 0 1 1

Du Vorarlberg aux Vosges Centrales : une mobilisation pour le Climat et l'Énergie !

L'édito du Président

En ce mois de rentrée, les préoccupations économiques sont au premier plan. A mi-parcours de la mise en œuvre du SCoT, un premier bilan de la consommation foncière des entreprises pose la question du bon calibrage et de la qualité de l'offre dans les zones d'activités.



Le constat est fait également de l'existence de friches et de bâtiments vacants dans le tissu urbain existant quand les entreprises ferment ou se déplacent vers les nouvelles zones d'activités. Que faire des terrains et des bâtiments délaissés ? La réflexion va s'engager dès l'automne avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé, en concertation avec les autres acteurs concernés. Le commerce fera notamment l'objet d'une attention particulière car le SCoT va devoir se doter d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC).

L'Énergie fait aussi partie de l'économie et la lutte contre le réchauffement climatique est source de création d'emplois locaux difficilement délocalisables. Je souhaite que l'élan mobilisateur insufflé par le voyage dans le Vorarlberg puisse impulser un engagement durable des élus en coopération avec les acteurs du territoire pour développer la filière bois et la bonne maîtrise de l'énergie dans les Vosges Centrales. Le Syndicat a d'ores et déjà prévu une série de rencontres et d'actions en ce sens pour alimenter cette dynamique.

Michel Heinrich



VOLET ECONOMIQUE DU SCoT ...

Evolution de l'emploi et de la construction de locaux d'activités...

➔ **Augmentation du nombre total d'emplois entre 1999 et 2008**

(+5,5 % - Source : INSEE)

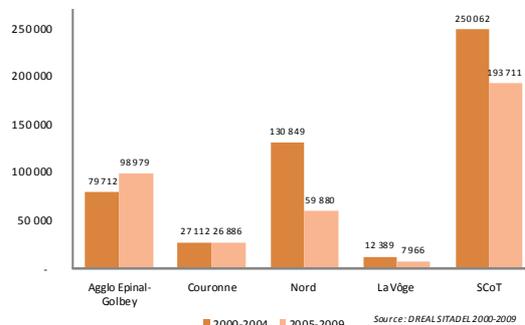
mais diminution de l'emploi salarié entre 2005 et 2009, notamment en raison des pertes sévères de l'année 2009

(- 3,7% - Source : Pôle Emploi-UNISTATIS)

➔ **Ralentissement de la construction de locaux d'activités en secteur privé** au cours de la seconde moitié de la décennie par rapport au début des années 2000.

➔ **Avec une forte progression de la part de locaux commerciaux**

Locaux d'activités construits en secteur privé en m² de SHON par secteur du SCoT entre 2000 et 2009



Atlas du suivi foncier des zones d'activités économiques du SCoT

➔ **Un outil d'évaluation à mi-parcours du SCoT**

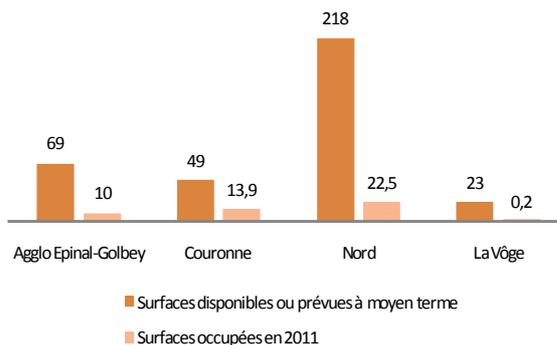
Au cours du premier semestre 2011, le Syndicat a accueilli Nicolas Ney, stagiaire en Master professionnel d'Aménagement du Territoire qui a contribué à la mise en place de l'Atlas de suivi foncier des zones d'activités par la collecte des données et la réalisation des cartes pour chacune des zones d'activités du SCoT. Cet outil sera actualisé au fur et à mesure de l'approbation des documents d'urbanisme et de la prise de nouvelles photos aériennes.

➔ **47 ha consommés soit 13 % des prévisions à court terme..**

A mi-parcours du SCoT, 47 ha de foncier ont été consommés pour la construction effective de locaux d'entreprises dans les zones d'activités économiques. Ce rythme est particulièrement faible au regard des prévisions à court terme du SCoT et pose la question de l'ajustement de la stratégie économique en fonction de l'évolution de la conjoncture. En 2012, un approfondissement pourrait être envisagé dans la perspective de l'élaboration du Document d'Aménagement Commercial (DAC) imposé par la Loi d'Engagement National pour l'Environnement.

Pour en savoir plus : consulter le troisième Flash Info de l'observatoire du SCoT sur le site www.scot-vosges-centrales.fr

Consommation foncière en ha dans les sites économiques par secteur du SCoT entre 2006 et 2011



Vers une stratégie de valorisation des friches industrielles et urbaines

Lors des ateliers de concertation organisés pour l'élaboration du Plan Climat, la question s'est posée du devenir des friches industrielles et urbaines tandis que de nouvelles zones d'activités étaient créées ou prévues dans les documents d'urbanisme. Les Vosges Centrales n'ayant pas été épargnées par la conjoncture économique, il devenait nécessaire de s'interroger sur les possibilités de réutilisation des bâtiments devenus vacants. Au cours de l'été, le Syndicat a lancé une consultation de bureaux d'études en co-maitrise d'ouvrage avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour l'assister dans les missions suivantes :

- ➔ **Concevoir un atlas des friches industrielles et urbaines**
- ➔ **Elaborer une stratégie intercommunale pour prévenir et valoriser les friches du SCoT**
- ➔ **Approfondir les potentialités de requalification sur 5 ou 6 des sites pilotes.**

Ce travail sera engagé dès l'automne, en concertation avec les communautés de communes, le Conseil Général des Vosges, la Région Lorraine et les services de l'Etat, en associant également les autres acteurs économiques concernés dans le cadre d'ateliers de travail. Une enquête postale sera effectuée en 2012 pour actualiser l'inventaire des friches et identifier les projets des communes.

Afin de faciliter la concertation, les communautés de communes sont invitées à désigner et à faire connaître leur représentant au Comité de Pilotage de l'étude. Il n'est pas obligatoire qu'il s'agisse d'un délégué du SCoT. Les communes qui souhaitent être plus particulièrement associées peuvent également contacter l'équipe technique du SCoT.

Pour en savoir plus : consulter le point sur les études dans la rubrique suivi et mise en oeuvre du SCoT sur le site www.scot-vosges-centrales.fr

AVANCEMENT DU PLAN CLIMAT ...

Carnet de voyage au Vorarlberg ...

Un petit Land autrichien très innovant ...

Situé à l'Ouest de l'Autriche, près de la frontière suisse, en bordure du lac de Constance, le Vorarlberg est précurseur en matière de construction passive en bois et de développement des énergies renouvelables, notamment le bois-énergie. Il a été primé comme l'une des régions les plus innovantes d'Europe en 2006. C'était donc la destination idéale pour les élus des Vosges Centrales. Ce voyage a été co-organisé du 6 au 8 juillet 2011 par le Syndicat du SCoT et l'Association des Maires des Vosges avec le soutien financier de l'ADEME, de la Région Lorraine et l'appui technique du cabinet REDD.



Le voyage : l'occasion de nombreuses rencontres lors des visites ...

- de l'Institut de l'Énergie du Vorarlberg,
- de bâtiments réhabilités au standard passif : école primaire de Wolfurt, auberge de Freihof, immeuble d'habitat social à Dornbirn...
- d'habitats groupés neufs au standard passif en autopromotion à Wolfurt
- de centres communaux réunissant services publics et privés à Sank Gerold, Ludesch...
- d'une friche industrielle requalifiée en commerces, bureaux et logements à Dornbirn...

Les clés de la réussite du Vorarlberg...

- Tirer parti des ressources locales tout en les préservant : matériaux bois et énergies renouvelables ; maîtrise de l'énergie grâce aux bâtiments passifs
- Alliance de tous pour le développement durable du territoire : élus locaux et régionaux, prescripteurs, fournisseurs, artisans et sensibilisation tout public de l'intérêt d'adhérer à la démarche
- Des aides publiques basées sur une éco-conditionnalité et une évaluation des performances



Pour continuer ensemble...

- Atelier de retour d'expériences : lundi 26 septembre 2011 avec les élus porteurs de projets potentiels et les partenaires du voyage de 14h30 à 17h30 au Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Epinal
- Restitution du Voyage le 26 septembre 2011 à 19h30 après le Comité Syndical dans l'amphithéâtre de Droit à Epinal (ouvert à tous les élus des communes du SCoT)

Pour en savoir plus : consulter le reportage de Vosges TV et le carnet de Voyage au Vorarlberg sur le site www.scot-vosges-centrales.fr.

Le Jour de la Nuit et le concours « Villes & villages étoilés »



Samedi 1er Octobre 2011 : Afin de lutter contre la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie, les communes sont invitées à éteindre symboliquement l'éclairage public le 1er Octobre prochain. Pour aller plus loin, les communes pourront organiser des débats et des animations avec l'appui technique du Syndicat du SCoT en partenariat avec le Syndicat Mixte Départemental de l'Électricité des Vosges et l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et des Environnements Nocturnes.

Elles pourront aussi participer au concours « Villes & villages étoilés ».

Pour en savoir plus : www.jourdelanuit.fr & www.villesetvillagesetoiles.fr

La semaine de la Fête de l'Énergie du 15 au 22 octobre 2011

Le SCoT des Vosges Centrales propose dans le cadre de la semaine nationale initiée par l'ADEME en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Epinal-Golbey et l'Espace **INFO-> ÉNERGIE** Centre & Ouest Vosges :



Du 17 au 21 octobre : animation dans les établissements scolaires volontaires :

- Construction de la maquette d'une maison écologique par les élèves d'un collège du SCoT avec l'appui de « L'Artisan Messager » de la CAPEB ;
- « Le réchauffement climatique raconté aux enfants » de six classes du secteur primaire, à partir de l'Image dédiée au Climat, avec la participation de l'Association l'Eaudici durant deux demi-journées.

Samedi 22 octobre : Fête de l'Énergie au champ de Mars d'Epinal

- 10h : Inauguration de la caravane de l'Énergie.
- 11h30 : Présentation de l'image dédiée au Climat par Michel Heinrich, Président du Syndicat du SCoT des Vosges Centrales et Remise des trophées du Palmarès Climat 2011 à l'Espace Cours.
- 14h : Animation de la caravane de l'Énergie et stand de présentation des actions du Plan Climat

Plus d'informations : www.infoenergie.org/fete-de-lenergie.html

Les conséquences du Grenelle sur les documents d'urbanisme

►Etat d'avancement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

En début d'année, à l'issue du délai de 3 ans laissé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, un tiers des documents d'urbanisme seulement étaient compatibles avec le SCoT des Vosges Centrales. Actuellement, ils sont près de 40 %. Le restant des communes est en cours de rattrapage du retard pris et une vague de PLU devrait être présentée au Comité Syndical pour avis dans les prochains mois.

►Les nouvelles exigences du Grenelle de l'Environnement

De plus, la loi d'Engagement National pour l'Environnement votée le 12 juillet 2010 impose de nouvelles mesures à prendre en compte dans les documents d'urbanisme :

Au niveau du SCoT :

- **Élaboration d'un Document d'Aménagement Commercial** dans un délai de 2 ans soit pour 2012 (ou 2013 en cas de report)
- **Mise en compatibilité avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** avant novembre 2012 ainsi que les schémas régionaux en cours d'élaboration (Plan Climat Energie, Schéma de cohérence écologique).
- Adaptation des autres objectifs fonciers et environnementaux à l'échéance 2016

Au niveau des PLU :

- **Renforcement du cadrage des Plans d'aménagement et de Développement Durable (PADD)** avec notamment des objectifs de modération de la consommation d'espace et des orientations pour la préservation et la remise en état des continuités écologiques
- **Obligation d'Orientations d'Aménagement et de Programmation** (pouvant remplacer les Plans Locaux de l'Habitat et les Plans de Déplacements Urbains si les PLU sont intercommunaux et approuvés par un EPCI compétent).
- **Incitation aux PLU intercommunaux**

Afin de soutenir les communes dans la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme, le Syndicat a proposé à l'Association des Maires des Vosges (AMV) une coopération pour organiser une formation au cours du premier semestre 2012 en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et le CAUE des Vosges (Conseil en Architecture, Urbanisme et en Environnement). Des journées supplémentaires pourraient être mises à l'étude si les élus expriment un besoin d'information complémentaire.

N'hésitez pas à faire part de vos centres d'intérêt à l'AMV au cours de l'automne.

Les rencontres Nationales et Interrégionales des SCoT

Le Syndicat du SCoT des Vosges Centrales en tant que référent de la région du Grand Est contribue activement aux actions impulsées par la Fédération Nationale des SCoT :

- Soutien actif de Michel Heinrich en tant que Député aux amendements déposés par la Fédération Nationale des SCoT concernant les lois du Grenelle et les projets de loi en cours de discussion sur l'urbanisme commercial,
- Organisation des premières rencontres des SCoT du Grand Est le 11 février 2011 en coopération avec le Carrefour des Pays Lorrains et la Région Lorraine (Plus de 100 personnes présentes),
- Election de Michel Heinrich comme Président de la Fédération Nationale des SCoT lors de l'Assemblée Générale du 28 avril 2011,
- Discours d'accueil et de clôture aux 7ème Rencontres Nationales des SCoT par Michel Heinrich en tant que Président de la Fédération Nationale des SCoT. Cette manifestation a réuni près de 800 personnes les 30 juin et 1er juillet 2011 à Lyon.

Informations légales

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale s'étend sur
103 communes et 8 communautés de communes.

Directeur de publication : Michel HEINRICH

Président du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales.

Diffusion : 300 exemplaires. Conception et imprimerie interne

Coordonnées du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges centrales :

29, avenue Victor Hugo à Epinal Tel : 03 29 32 47 96 Fax : 03 29 35 22 03

Site Internet : www.scot-vosges-centrales.fr

syndicat@scot-vosges-centrales.fr

Les contacts :

Laurence BERTRAND - Directrice

laurence.bertrand@scot-vosges-centrales.fr

Annette AUBRY - Secrétaire

annette.aubry@scot-vosges-centrales.fr

Alexandre MARGUERY - Chargé de l'assistance aux communes

alexandre.marguery@scot-vosges-centrales.fr

Jacques GRONDAHL - Chargé de Mission Plan Climat

jacques.grondahl@scot-vosges-centrales.fr

